



ÉTAT DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC

ÉDITION 2019

Chaire de gestion
du secteur de l'énergie
HEC MONTRÉAL

Québec 

Complément à l'État de l'énergie au Québec 2019 : Feuillet d'information sur les prix de l'énergie

Réalisé par Transition énergétique Québec

Décembre 2018

Introduction

Les prix de l'énergie sont un élément incontournable du portrait énergétique d'un État. Ils sont un intrant important dans la prise de décision en matière de consommation, d'investissement et d'innovation dans le domaine de l'énergie, autant chez les citoyens et les entreprises qu'au sein des gouvernements. Les actions qui découlent de ces décisions se reflètent sur les tendances au chapitre de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables et influencent les perspectives énergétiques locales, régionales et mondiales. Au Québec, environ 70 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont liées à l'énergie. De ce fait, la connaissance de l'évolution des prix de l'énergie et des facteurs sous-jacents est essentielle à la compréhension des enjeux énergétiques et environnementaux et à l'élaboration de stratégies de lutte contre les changements climatiques.

Ce feuillet d'information, préparé par Transition énergétique Québec, complète et approfondit certaines analyses et certaines notions sur les prix de l'énergie, présentées dans la section 5 de l'État de l'énergie au Québec 2019¹ sur l'économie et l'énergie. Trois formes d'énergie, qui représentent au total plus de 90 % de la consommation finale d'énergie au Québec, sont traitées sous l'angle de leur évolution et du mode de détermination de leur prix, à savoir le pétrole et les produits pétroliers, l'électricité et le gaz naturel.

¹ <http://energie.hec.ca/eeq>

1. Prix du pétrole et des produits pétroliers

Contrairement aux prix de l'électricité et du gaz naturel (voir les sections 2 et 3), les prix des produits pétroliers ne sont pas réglementés au Québec. Par conséquent, ils sont sujets à des fluctuations selon les cours du pétrole sur les marchés internationaux. Le Brent² et le West Texas Intermediate (WTI)³ sont les deux étalons qui servent à établir le prix de référence du pétrole dans une région donnée et à négocier cette ressource sur les marchés financiers sous forme de contrats à terme (*forward and futures*). Ce sont les plus couramment cités dans l'actualité économique et financière. Le WTI sert de référence pour une grande partie du pétrole produit en Amérique du Nord tandis que le Brent est plus largement utilisé comme indicateur pour le suivi et l'évaluation du pétrole sur les marchés européen et mondial. Dans l'Ouest canadien, le Western Canadian Select (WCS) est un indicateur de référence souvent associé au pétrole brut lourd⁴.

Graphique A. Évolution mensuelle des prix de référence du baril⁵ de pétrole (Brent et WTI) de janvier 2014 à septembre 2018



Source : U.S Energy Information Administration, 2018.

² Le Brent, dit « brut de la mer du Nord », est le baril de référence en Europe. Son nom provient d'un acronyme des principales plateformes pétrolières de la mer du Nord : Broom, Rannock, Etive, Ness et Tarbert.

<https://www.boursorama.com/bourse/matieres-premieres/cours/8XBRN/>

³ Le West Texas Intermediate (WTI) est un type de pétrole brut produit au Texas et dans le sud de l'Oklahoma qui est utilisé comme référence ou comme un indicateur pour évaluer d'autres types de pétrole, et négocié sur le marché libre de Cushing en Oklahoma : <https://www.eia.gov/tools/glossary/index.php>.

⁴ Il n'a pas été possible de traiter du WCS cette année. Dans les prochaines versions du feuillet, son évolution sera abordée.

⁵ Le baril est une unité de mesure de volume communément utilisée pour le pétrole brut, équivalant à 158,91 litres.

Les prix de référence mensuels du baril de pétrole Brent et WTI ont connu une évolution contrastée entre janvier 2014 et septembre 2018 (voir graphique A). On peut décomposer cette évolution en deux phases :

1. La baisse des prix de juillet 2014 à février 2016

Entre juin 2014 et février 2016, les cours moyens mensuels du pétrole ont diminué d'environ 70 % (passant de 105,79 \$ à 30,32 \$ pour le WTI et de 111,80 \$ à 30,70 \$ pour le Brent) pour atteindre un creux d'environ 30 \$ US, un record depuis décembre 2003 (Brent). Durant cette phase, on a pu observer une reprise de courte durée entre janvier et juin 2015.

La baisse des cours du pétrole pendant la période de janvier 2014 à février 2016 peut s'expliquer par plusieurs facteurs. La liste présentée ci-dessous n'est pas exhaustive.

- L'augmentation de l'offre mondiale de pétrole a été alimentée en grande partie par la hausse de la production dans les pays de l'OPEP (voir plus bas la décision de ceux-ci) et la croissance soutenue de la production dans les pays hors OPEP, en particulier celle du pétrole léger de schiste aux États-Unis. Cela a entraîné une offre excédentaire sur les marchés pétroliers et une croissance importante des stocks de pétrole et de produits pétroliers qui ont atteint un niveau record à l'échelle mondiale.
- La décision de l'OPEP⁶ de modifier sa politique de production a été prise lors de la réunion du 27 novembre 2014 sous l'impulsion de l'Arabie saoudite pour préserver sa part de marché face à la concurrence croissante des producteurs hors OPEP, notamment celle des États-Unis, qui a changé la donne. Cette décision s'est traduite dans les faits par une augmentation de la production dépassant le plafond officiel de 30 millions de barils par jour dans les pays de l'OPEP, et ce, malgré l'offre excédentaire sur les marchés. Ce changement a contribué à la baisse des prix.
- Dès le début de 2016, la conclusion de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien en juillet 2015 entre le Groupe des Six (États-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'Iran et l'Union européenne a permis la levée des sanctions qui imposaient un embargo sur les exportations iraniennes de pétrole. En conséquence, les différents acteurs du marché ont revu à la hausse leurs anticipations de croissance relativement à l'offre mondiale de pétrole, contribuant à alimenter la perception d'une « offre excédentaire ».
- La vigueur du dollar américain est également un des facteurs dans cette baisse des prix. En effet, les prix de référence du pétrole (Brent et WTI) sont libellés en dollars américains. Un dollar plus fort rend le pétrole plus cher pour les acheteurs qui utilisent d'autres devises, ce qui contribue à ralentir la demande sur les marchés.

2. Une remontée des cours de février-mars 2016 jusqu'à septembre 2018

Les prix moyens mensuels du baril de Brent et de WTI ont connu une tendance globalement croissante sur une période d'environ deux ans et demi. Par rapport au creux du début de

⁶ Les membres actuels de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) sont l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Irak, l'Iran, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Équateur, l'Algérie, la Libye, le Nigéria, l'Angola et le Gabon (membre depuis juillet 2016).

l'année 2016, alors que les prix se situaient à environ 30 \$ US, ils ont plus que doublé (ils ont été multipliés par 2,6 pour le Brent et par 2,3 pour le WTI) pour atteindre respectivement 78,89 \$ et 70,23 \$ US en septembre 2018⁷. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette reprise. La liste présentée ci-dessous n'est pas exhaustive.

- Un accord, conclu en novembre 2016 entre les pays de l'OPEP et 11 pays hors OPEP⁸ pour réduire leur production, est entré en vigueur en janvier 2017. Ces pays ont pris l'engagement de coordonner leur baisse de production, ce qui représente, en particulier pour les membres de l'OPEP, un revirement par rapport à la décision de novembre 2014 (voir le point 1). Le ralentissement de la production au sein de l'OPEP s'est poursuivi jusqu'en juillet 2018, favorisant la baisse des surplus (stocks) sur les marchés pétroliers et la remontée des cours du pétrole.
- Les tensions géopolitiques suscitées par les menaces de l'administration Trump (entrée en fonction en janvier 2017) de retirer les États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien ont également contribué à la remontée des cours du pétrole. Ces menaces, concrétisées en mai 2018, ont conduit au rétablissement des sanctions américaines, dont l'embargo sur les exportations de pétrole iranien, qui sont entrées en vigueur en novembre 2018⁹. En conséquence, la baisse des anticipations de l'approvisionnement en pétrole à l'échelle mondiale a alimenté les pressions à la hausse.
- Au Venezuela, l'instabilité politique et économique s'est traduite par une dépression économique et une chute de plus de 50 % de sa production de pétrole qui est passée, entre avril 2016 et septembre 2018, de 2,4 à 1,1 million de barils par jour. Cette crise politique et économique fait peser des incertitudes sur l'offre mondiale de pétrole.
- La vigueur de la demande mondiale en pétrole a été stimulée par une période relativement longue de bas prix du pétrole et des produits pétroliers et par des hivers plus froids dans l'hémisphère Nord en 2015-2016 et 2016-2017¹⁰.

1.1 Écart entre les cours du baril de Brent et de WTI

Les prix des deux principales références en matière de pétrole brut (Brent et WTI) présentent des différences, notamment en raison des propriétés des types de pétrole qu'ils représentent, de l'emplacement de leur production et de leur chaîne d'approvisionnement. Ils sont également soumis à des facteurs liés au contexte économique, réglementaire, environnemental et géopolitique à l'échelle régionale ou mondiale qui influencent le marché du pétrole et des produits pétroliers.

⁷ À noter que, depuis septembre, les prix du pétrole ont baissé. À la clôture des marchés le 26 novembre, le cours du baril de Brent était de 59,70 \$ US et celui du baril de WTI, de 51,46 \$ US.

⁸ *Oil 2017*, International Energy Agency

⁹ *Oil Market Report*, 10 août 2018, International Energy Agency

¹⁰ *Oil 2017*, International Energy Agency

Graphique B. Écart entre les cours du baril de pétrole Brent et WTI de janvier 2014 à septembre 2018



Note : L'écart est calculé en soustrayant le prix du baril de WTI de celui du baril de Brent. Pour 2018, l'écart annuel moyen est basé sur les mois de janvier à septembre.

Source : U.S. Energy Information Administration, 2018.

L'écart mensuel entre le prix du baril de Brent et celui du baril de WTI a connu plusieurs fluctuations entre janvier 2014 et septembre 2018 (voir graphique B). L'analyse de l'écart annuel moyen (courbe verte) montre que son évolution peut être décomposée en deux phases¹¹ :

- 3 Entre janvier 2014 et décembre 2016, l'écart mensuel a connu une tendance à la baisse.** L'écart annuel moyen est passé de 5,77 \$ US en 2014 à 0,40 \$ US en 2016. La réduction de cet écart semble coïncider avec la chute des cours du pétrole observée à partir de l'été 2014. Plus largement, cette réduction peut notamment être associée à la levée de l'interdiction d'exporter du pétrole américain en décembre 2015. Ce changement a contribué à ouvrir des débouchés sur le marché international pour la production de pétrole léger de schiste et a ainsi profité aux cours du WTI par rapport à ceux du Brent.
- 4 Entre janvier 2017 et septembre 2018, la tendance s'est inversée.** L'écart annuel moyen a atteint 5,28 \$ US en 2018, se rapprochant du niveau de 2014. L'augmentation de l'écart entre les deux bruts de référence peut s'expliquer par plusieurs facteurs, et notamment par un engorgement dans la capacité de transport vers le golfe du Mexique, le principal point de départ des exportations de pétrole des États-Unis. En effet, la croissance de la production liée au boom du pétrole de schiste surpasse la

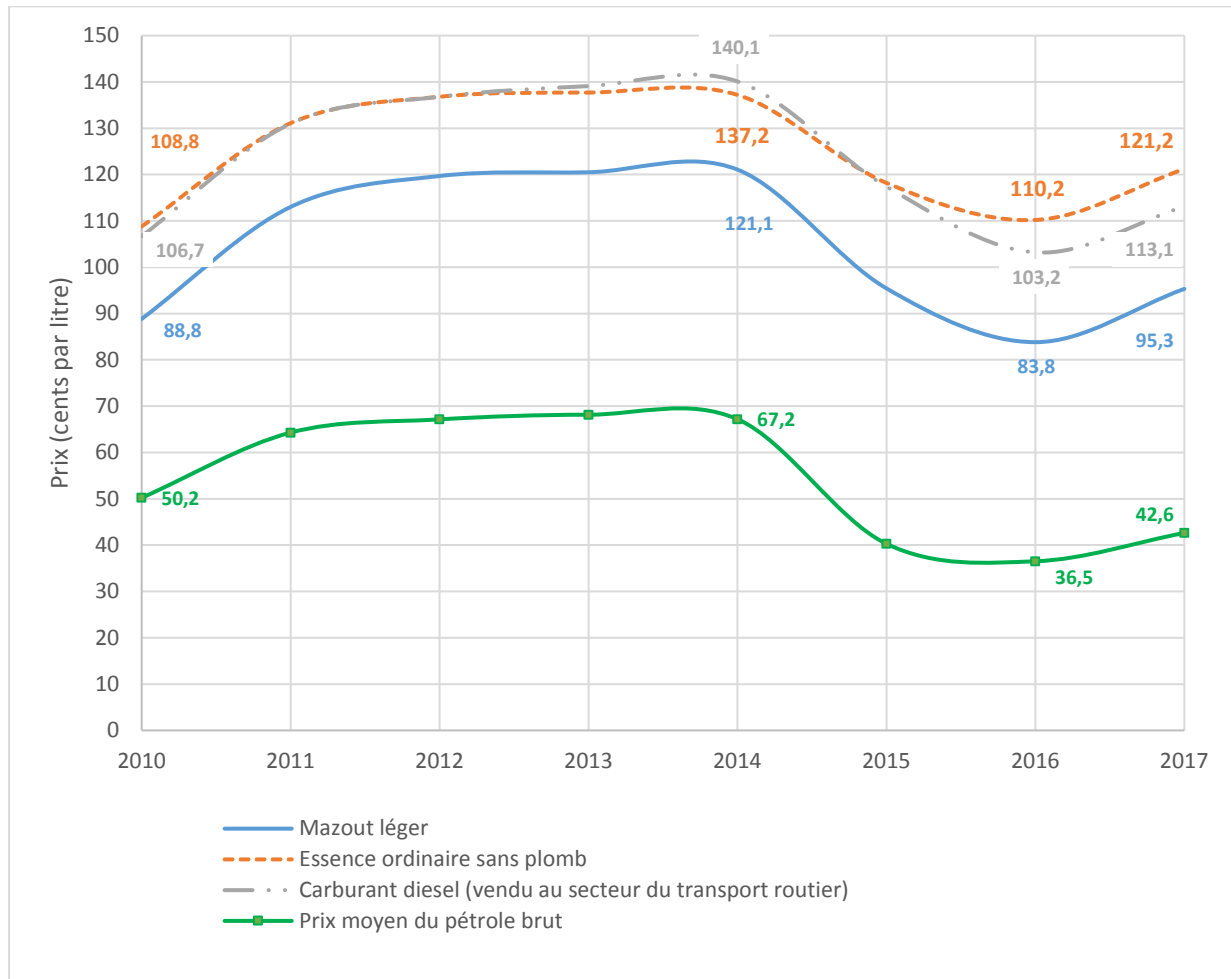
¹¹ Il aurait été pertinent de présenter également l'écart avec le WCS (voir la note de bas de page n° 4).

capacité additionnelle liée à la mise en service de nouveaux pipelines. Ces contraintes dans la capacité de transport ont contribué aux pressions à la baisse sur le WTI.

La période de 2010 à 2014 a été caractérisée par une hausse des prix moyens des produits pétroliers, à la suite d'une diminution importante des prix en 2009 (non représentée sur le graphique) causée par la récession. De 2014 à 2016, les prix moyens des trois principaux produits pétroliers ont chuté, notamment en raison du prix du pétrole brut. Finalement, on observe une hausse des prix de 2016 à 2017 (voir graphique C).

Au cours de la période 2010-2017, les prix du mazout léger et du carburant diesel ont globalement évolué à un rythme inférieur à l'inflation. En effet, lorsque mesurés en dollars constants, en 2017 les prix de ces deux produits sont inférieurs à ceux de 2010. En ce qui a trait à l'essence, son prix moyen a plutôt augmenté à un rythme légèrement supérieur à l'inflation au cours de cette période.

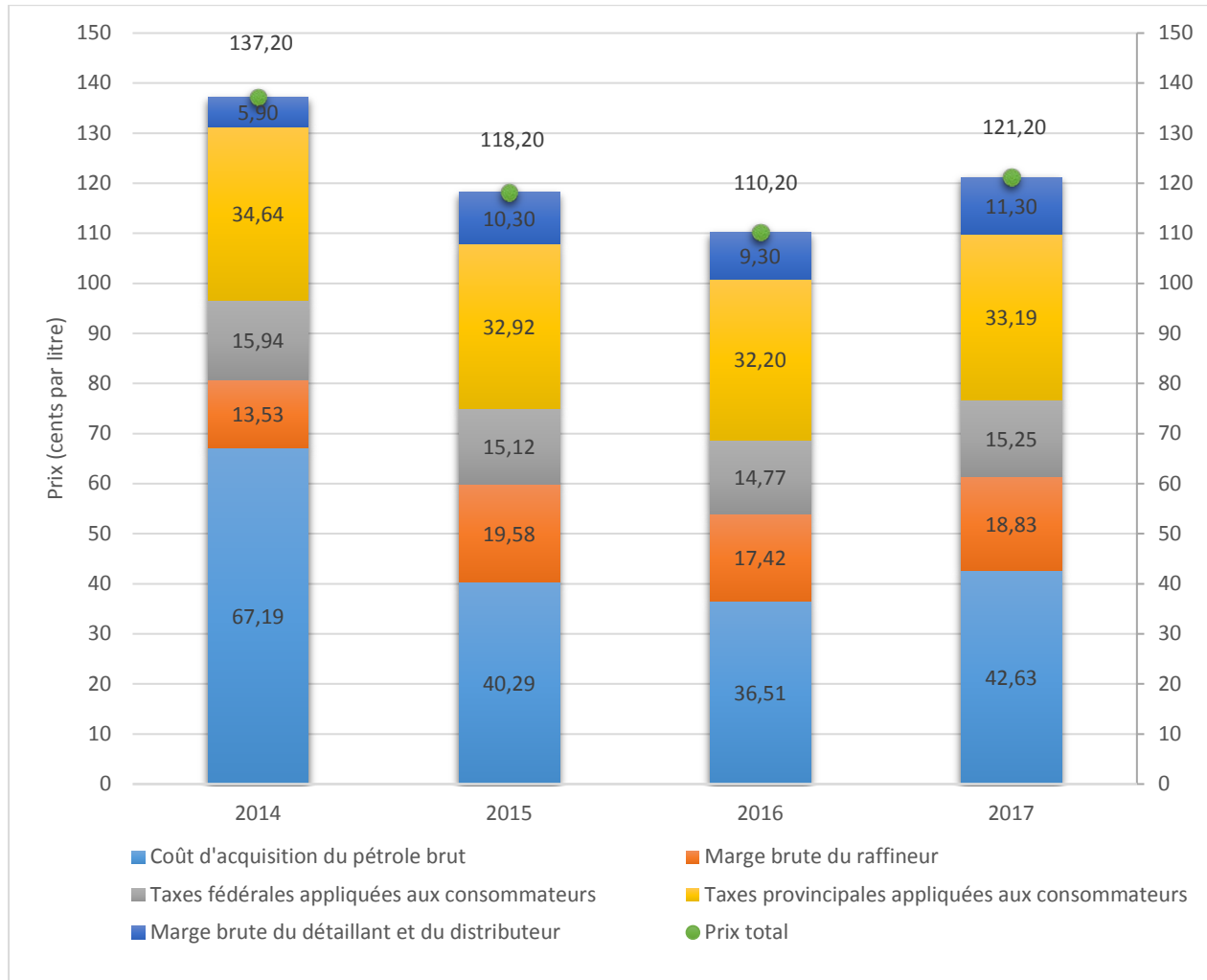
Graphique C. Prix des principaux produits pétroliers à Montréal entre 2010 et 2017



Note : Les prix comprennent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.
Sources : Transition énergétique Québec et Régie de l'énergie, 2018.

Ces mouvements dans le prix des produits pétroliers sont étroitement liés à l'évolution des cours du pétrole brut dont ils sont issus par le raffinage (voir l'explication du graphique A). En effet, le prix du pétrole est l'une des principales composantes et sources de variation du prix des produits pétroliers. D'autres variables influencent également les prix des produits pétroliers (pour le cas de l'essence, voir le graphique D).

Graphique D. Composantes du prix de l'essence ordinaire à Montréal (2014-2017)



Note : le coût du SPEDE n'est pas présenté dans ce graphique. Il est inclus dans la marge du raffineur.

Sources : Transition énergétique Québec, Régie de l'énergie et Statistique Canada, 2018.

Le prix de l'essence se compose du prix moyen du pétrole brut livré au Québec, de la marge de raffinage, de la marge de commercialisation ainsi que des différentes taxes applicables¹². On peut tout de même remarquer que le coût d'acquisition du pétrole brut est la principale composante et la principale source de variation du prix l'essence (voir graphique D). Il est à noter que la taxe sur l'essence est majorée de

¹² Le prix moyen du brut livré au Québec, qui est une donnée annuelle, est préféré au prix de référence du Brent (voir la section « Prix du pétrole brut ») qui était utilisé dans les calculs du suivi quotidien du prix de l'essence parce qu'il reflète mieux les prix réellement payés au Québec. La marge de commercialisation et la marge du raffineur présentées dans le graphique ci-dessus sont estimées, car il s'agit d'informations de nature confidentielle.

trois cents par litre sur le territoire de l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) à titre de contribution au transport collectif pour la grande région métropolitaine de Montréal. Par ailleurs, depuis 2015, les distributeurs de produits pétroliers ont l’obligation d’acheter des droits d’émission dans le cadre du système de plafonnement et d’échange de droits d’émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE), communément appelé marché du carbone. Ces droits d’émission permettent de couvrir les émissions de GES associées à l’utilisation des produits pétroliers vendus. Le coût de la tonne de GES est ainsi inclus dans les prix de vente de ces distributeurs. Par exemple, en 2018, ce coût représentait environ 4,6 cents le litre pour l’essence. À mesure que les plafonds annuels d’émission baisseront, le prix des droits d’émission sur le marché du carbone devrait croître et influencer sur les prix des produits pétroliers.

Comme on le voit dans le graphique ci-dessus, le prix moyen de l’essence est passé de 1,37 \$ à 1,21 \$ le litre de 2014 à 2017, ce qui représente une chute du prix moyen de 11,7 %. Le prix moyen du pétrole brut importé est passé de 0,67 \$ à 0,43 \$ par litre durant cet intervalle, soit une baisse de 36,6 %. Proportionnellement, le prix de l’essence a diminué moins que le coût d’acquisition du pétrole brut, de sorte que la contribution du prix du pétrole brut au prix de l’essence est passée de 49 % en 2014 à 35 % en 2017. Deux raisons au moins pourraient expliquer cette tendance. D’une part, les marges brutes du raffineur et des détaillants ont augmenté respectivement de 39 et de 92 % au cours de ces années, reflétant la conjoncture nord-américaine et internationale dans le secteur du raffinage. Cette conjoncture a été influencée par un déséquilibre entre la demande vigoureuse de produits pétroliers à l’échelle mondiale, spécialement la demande d’essence aux États-Unis, et les contraintes de capacité et de niveau de fonctionnement des raffineries dans plusieurs régions. À partir de 2015, le prix des droits d’émission (liés au SPEDE), applicables aux distributeurs de produits pétroliers, a ajouté un coût qui est inclus dans la marge brute du raffineur. D’autre part, une partie des taxes fédérales et provinciales applicables est fixe et non basée sur un pourcentage (comme la TPS et la TVQ), ce qui explique leur baisse moins que proportionnelle (- 4 %)¹³. L’impact de la baisse du prix du pétrole sur le prix de l’essence a été en partie compensé.

2. Prix de l’électricité

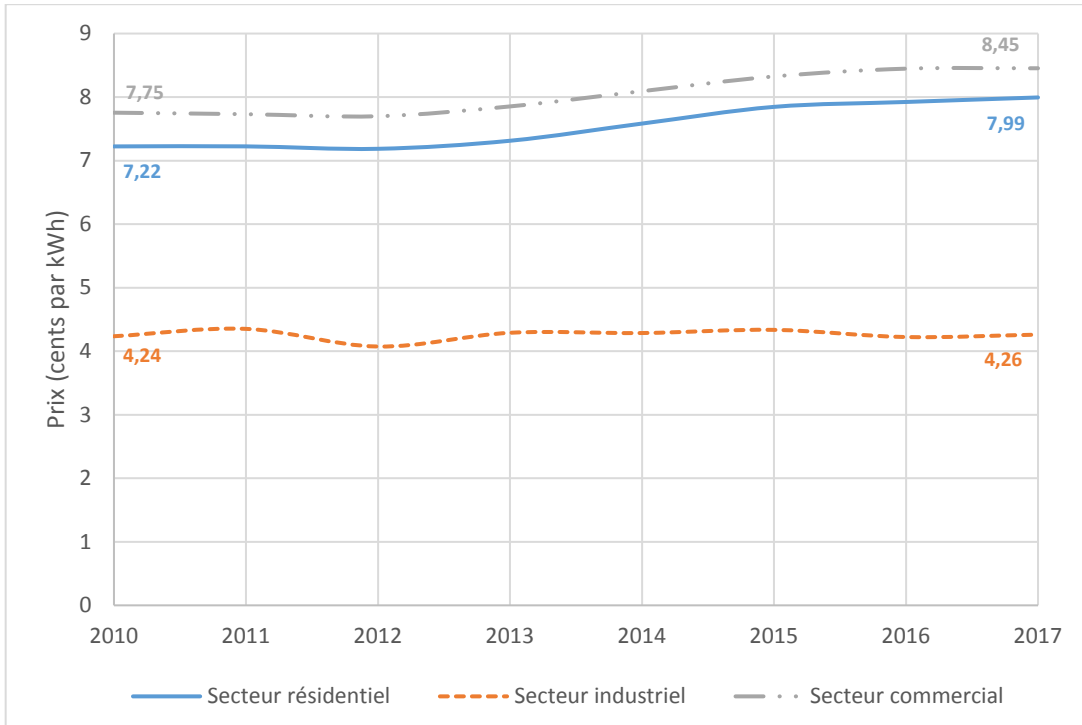
Contrairement aux prix du pétrole, le prix moyen de l’électricité vendue au Québec résulte directement des tarifs d’électricité fixés par la Régie de l’énergie, un organisme réglementaire indépendant. En effet, en vertu de la réglementation en vigueur, la Régie a la compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions de transport et de distribution d’électricité. Dans cet exercice, la Régie tient compte de plusieurs paramètres, notamment les coûts de fourniture, les frais de transport, les contrats d’approvisionnement et les revenus requis pour assurer l’exploitation du réseau de distribution. Ces tarifs sont déterminés chaque année par la Régie dans le cadre de causes tarifaires, aussi appelées demandes de modification tarifaire, qui lui sont soumises par le transporteur et le distributeur d’électricité (TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution).

Entre 2010 et 2017, les prix de vente moyens de l’électricité dans les secteurs résidentiel et commercial ont augmenté pour atteindre respectivement 7,99 et 8,45 cents par kWh (voir graphique E). Cela représente une hausse de 10,7 % pour le secteur résidentiel et de 9 % pour le secteur commercial

¹³ On compte deux types de taxes fixes sur l’essence : la taxe d’accise fédérale de 10 cents le litre et le taux de base de la taxe sur les carburants provinciale (TCP) de 19,2 cents le litre, à laquelle s’ajoute la majoration de 3 cents le litre pour le territoire de l’ARTM.

(incluant les petits industriels). Pour ces clientèles, il faut mentionner que depuis 2014, la Loi sur la Régie de l'énergie prévoit une indexation à l'inflation du coût de fourniture du bloc patrimonial¹⁴.

Graphique E. Prix de vente moyen de l'électricité de 2010 à 2017 selon les secteurs de consommation au Québec



Note : Ce prix correspond au prix moyen (revenu divisé par le volume des ventes) et ne comprend pas les taxes provinciales et fédérales à la consommation.

Sources : Transition énergétique Québec et Hydro-Québec, 2018.

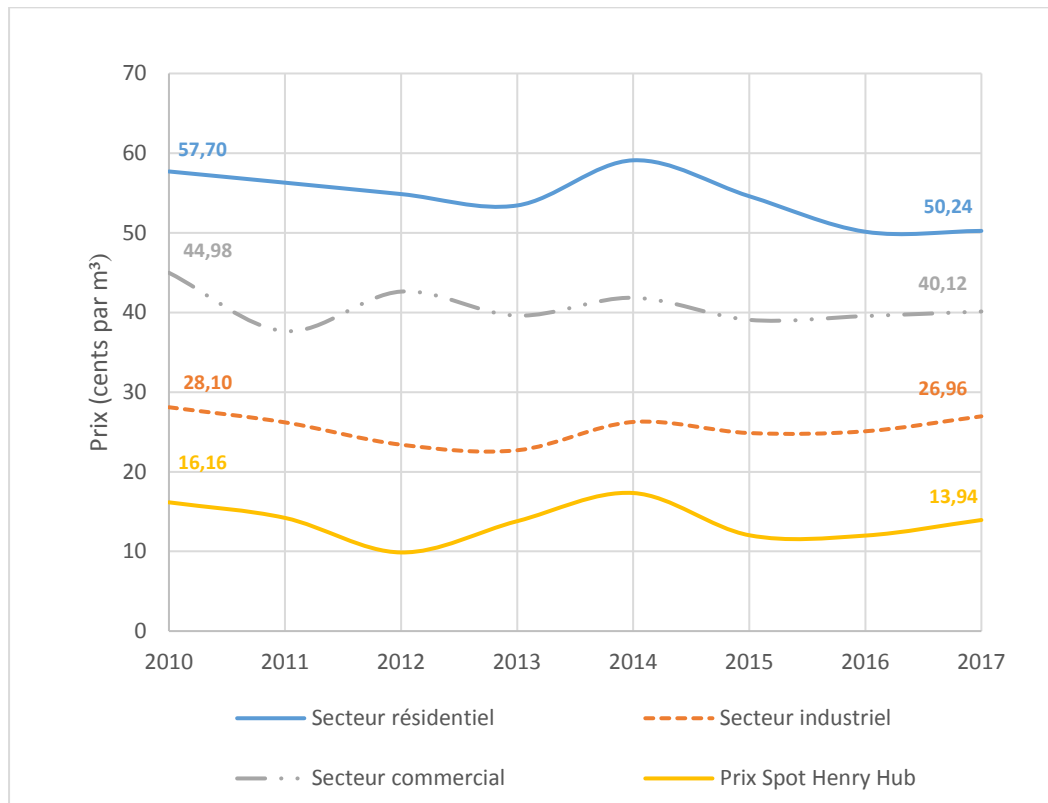
Le prix de vente moyen de l'électricité pour le secteur industriel est demeuré stable. Ce prix est historiquement plus faible pour ce secteur, puisqu'il résulte en grande partie des tarifs plus bas payés par les grands clients industriels (notamment le tarif L qui n'est pas touché par l'indexation). Cela s'explique notamment par les économies d'échelle rendues possibles parce qu'il est moins coûteux de livrer une grande quantité d'électricité à haute tension à un seul grand consommateur que de livrer la même quantité d'électricité à basse tension à plusieurs petits consommateurs. Pour plus de détails, voir le graphique 46 dans l'[État de l'énergie au Québec 2019](#).

¹⁴ En 2000, le gouvernement du Québec instituait un volume d'électricité patrimoniale ou bloc patrimonial pouvant atteindre au maximum 165 térawattheures (TWh), dont le coût moyen de fourniture était de 2,79 cents par kWh. Ce volume correspond à la production d'électricité provenant d'ouvrages construits et financés depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, à un coût de revient relativement faible. Ce bloc couvre environ 90 % des besoins des clients québécois. Depuis 2014, en vertu de la Loi sur la Régie de l'énergie, ce coût est indexé à l'inflation pour tous les clients autres qu'industriels, en particulier ceux auxquels s'applique le tarif L. <http://www.hydroquebec.com/developpement-durable/energie-environnement/tarification.html>

3. Prix du gaz naturel

Le prix moyen du gaz naturel, tout comme celui de l'électricité, dépend directement des tarifs de gaz naturel fixés par la Régie de l'énergie, sauf pour la composante « énergie » des tarifs (la molécule de méthane, principal constituant du gaz naturel) qui est facturée au prix de marché du gaz naturel. Il est à noter que le gaz naturel consommé au Québec est entièrement importé. Comme c'est le cas pour l'électricité, en vertu de la réglementation en vigueur, la Régie de l'énergie a la compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions de fourniture, de transport ou de livraison du gaz naturel. Pour y parvenir, la Régie doit notamment établir une base de tarification qui tient compte de la valeur des actifs nécessaires à l'exploitation du réseau de distribution, déterminer les dépenses globales qui doivent être faites pour assurer le service et, enfin, permettre un rendement raisonnable au distributeur. Le coût pour le SPEDE est inclus dans les tarifs facturés au consommateur par le distributeur de gaz naturel qui a l'obligation, à l'instar des distributeurs de produits pétroliers, d'acquérir des droits d'émission sur le marché du carbone. Ce coût est appelé à augmenter au fur et à mesure que le prix de la tonne de carbone augmentera sur le marché québécois. À l'exception du coût de la molécule et de celui du carbone, les autres composantes utilisées pour fixer les tarifs sont déterminées annuellement par la Régie lors des demandes de modification tarifaire qui lui sont soumises par les distributeurs de gaz naturel (Énergir et Gazifère).

Graphique F. Prix de vente moyen du gaz naturel par secteur au Québec (2010-2017)



Note : Ne comprend pas les taxes provinciales et fédérales à la consommation lorsqu'elles s'appliquent. Ce prix correspond au prix moyen (revenu divisé par le volume des ventes).

Sources : Transition énergétique Québec, Statistique Canada, U.S. Energy Information Administration et Banque du Canada

Entre 2010 et 2017, les prix de vente moyens du gaz naturel pour les trois secteurs de consommation ont diminué, tout en fluctuant dans l'intervalle (graphique F). Plus précisément, les prix ont chuté de 12,9 % dans le secteur résidentiel, de 10,8 % dans le secteur commercial et de 4,1 % dans le secteur industriel. Les différences sectorielles dans le prix moyen du gaz naturel reflètent en grande partie les différences de coûts de distribution pour les clientèles correspondantes. En effet, en raison des économies d'échelle, le coût de livraison d'un volume de gaz naturel à un grand consommateur industriel ou commercial est plus bas que le coût de livraison d'un volume équivalent à plusieurs clients résidentiels.

Le prix au comptant (*spot price*) du gaz naturel Henry Hub est considéré comme un prix de référence du gaz naturel dans le marché nord-américain qui peut être utilisé comme un indicateur du prix de gros du gaz naturel¹⁵. On peut remarquer quelques similitudes entre l'évolution du prix Henry Hub et celle des prix par secteur. Des facteurs autres que le prix de gros influencent également l'évolution des prix du gaz naturel. Pour plus de détails, voir le graphique 46 dans l'[État de l'énergie au Québec 2019](#).

Conclusion

Au Québec, les prix des trois formes d'énergie présentées (l'électricité, le gaz naturel et les produits pétroliers) ont connu des évolutions contrastées les uns par rapport aux autres et selon les secteurs de consommation. Les prix des produits pétroliers ont connu une augmentation entre 2010 et 2017, tandis que les prix du gaz naturel ont baissé dans tous les secteurs au cours de la même période. Pour l'électricité, la tendance oscille entre stabilité et croissance légère selon les secteurs. Les prix de l'électricité et du gaz naturel résultent de tarifs réglementés qui sont déterminés par la Régie de l'énergie. Dans ces deux cas, les différences sectorielles de niveau de prix reflètent notamment les différences de coûts de livraison pour les clientèles correspondantes. En effet, le coût de livraison d'un volume de gaz naturel ou d'électricité à un grand consommateur industriel est plus bas que le coût de livraison d'un volume équivalent à plusieurs clients résidentiels. Par contre, les prix des produits pétroliers présentés (essence, carburant diesel et mazout) ne sont pas réglementés. Ils dépendent notamment des cours du pétrole qui sont déterminés sur les marchés internationaux et soumis à des facteurs liés au contexte économique, réglementaire, environnemental et géopolitique, tant à l'échelle régionale que mondiale. Par ailleurs, au Québec, les prix des produits pétroliers et du gaz naturel incluent le coût du carbone émis lors de leur consommation, en raison notamment de l'obligation pour les distributeurs d'assumer le coût de couverture des émissions de GES associées à leurs ventes conformément aux exigences du SPEDE. L'augmentation du coût de la tonne de GES en raison de la baisse progressive des quotas d'émission, prévue dans la réglementation, pour les secteurs soumis au SPEDE, devrait influencer l'évolution des prix de l'énergie et, par conséquent, avoir un impact sur les choix énergétiques et les émissions de GES au Québec.

¹⁵ Henry Hub est un centre de distribution de gaz naturel et un carrefour de gazoducs en Louisiane. C'est le point de référence pour le calcul des contrats à terme sur le gaz naturel qui sont négociés sur le NYMEX (New York Mercantile Exchange), une bourse spécialisée dans l'énergie et les métaux. <https://www.eia.gov/tools/glossary/index.php?id=H>